



Syndicat Local Construction

Bois et Ameublement 31

BOURSE DU TRAVAIL -19, PLACE SAINT SERNIN –

31070 TOULOUSE CEDEX 7

Tél : 06 03 60 69 58 E-mail : slc31@gmail.com

Les ouvriers d'EIFFAGE CONSTRUCTION ont imposé l'annulation du projet d'accord de compétitivité

En juillet 2014, la direction d'EIFFAGE Construction Midi Pyrénées informait les Délégués du personnel de son intention d'imposer un accord de compétitivité. Un accord qui instaurerait un horaire de travail hebdomadaire de 42 heures payées 35 heures. Les patrons estimant le coût salarial trop important par rapport aux travailleurs détachés européens.

Dès la rentrée, les salariés des 4 établissements de Midi Pyrénées se sont mobilisés avec leurs sections syndicales CGT. Le Syndicat organise une campagne de dénonciation de ce projet sur les chantiers toulousains afin d'expliquer la menace pour l'ensemble de la profession.

Une lutte massive et coordonnée

Le 27 septembre 2014, plus de 100 grévistes se retrouvent au siège d'Eiffage Midi Pyrénées avec le soutien de délégués d'autres entreprises.

Le 4 octobre, le syndicat intervient devant le salon de l'Immobilier à Toulouse pour dénoncer la spéculation immobilière et plus particulièrement le groupe Eiffage.

Le 9 octobre, les grévistes participent au rassemblement du Comité régional CGT pour dénoncer la réforme territoriale et la spéculation immobilière qui l'accompagne.

Les 16 et 17 octobre, les salariés de Tarbes débrayent massivement.

Le 12 novembre, les grévistes des 4 établissements de Midi Pyrénées rejoignent à Bordeaux leurs camarades d'Aquitaine. 400 travailleurs manifestent pendant 4 heures, avec les délégués de nombreuses entreprises, sur les chantiers bordelais.

Le 3 décembre, les travailleurs de Midi Pyrénées convergent sur Toulouse dans le cadre de la journée fédérale d'action dans le groupe Eiffage.

Victoire !!!

La direction a mis un certain temps pour comprendre la détermination des travailleurs d'Eiffage Construction. Un premier recul a été annoncé en novembre avec un nouveau projet de 38 heures payées 35.

Mais il faut attendre fin décembre pour que la direction annonce aux délégués l'abandon définitif du projet d'accord de compétitivité.

Une semaine après cette annonce, comme par hasard, les salariés apprennent que l'entreprise a obtenu d'importants marchés. Il n'y a plus de problème d'emploi, ni de compétitivité !

Par leur lutte déterminée, les travailleurs d'Eiffage ont réussi à démontrer la vraie nature des accords de compétitivité :

une arnaque visant ni plus ni moins à casser les acquis sociaux !

Cette lutte, coordonnée dans un cadre professionnel (avec la Fédération FNCSBA-CGT) et interprofessionnelle (avec l'Union Départementale CGT 31), est une victoire pour l'ensemble des travailleurs de la Construction et de la Haute Garonne.



Elle démontre qu'il est possible de financer des chantiers toulousains en respectant la réglementation sociale. Elle doit s'appliquer à tous ! Alors syndiquons nous !